

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26545**

Intitulé

MASTER : MASTER Domaine : Sciences, Technologies, Santé Mention : Santé Publique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Bordeaux	Le Président de l'Université de Bordeaux, Le Recteur de l'académie de Bordeaux, chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

330 Spécialités plurivalentes des services aux personnes, 331 Santé, 326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

44047 direction établissement médicosocial, 31008 système information, 44074 prévention éducation santé

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Master mention Santé publique se décline en **9 parcours** : Biostatistique, Epidémiologie, Management des organisations médicales et médico-sociales, Promotion de la santé, Promotion de la santé et développement social, Santé internationale, Santé publique, Santé-Travail-Environnement, Systèmes d'information et technologies informatiques pour la santé.

Il forme des professionnels de santé publique polyvalents, autonomes et capables de mener des activités qui concourent selon le parcours suivi :

- à la description et la surveillance de la santé au niveau de la population,
- à la connaissance des déterminants de la santé,
- à la promotion et l'éducation pour la santé,
- à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des actions de santé,
- à la planification et la gestion en santé publique,
- à la planification, la réalisation et l'interprétation des analyses statistiques en santé,
- à la gestion des systèmes d'information et au traitement des informations biomédicales et de santé, dans le but de protéger et d'améliorer l'état de santé des populations dans les pays développés ou à ressources limitées.

Biostatistique :

Savoir réaliser des travaux scientifiques et de recherche. Maîtriser les méthodes et les logiciels en (bio)statistiques.

Epidémiologie :

Savoir proposer, interpréter et évaluer une étude épidémiologique.

Management des organisations médicales et médico-sociales :

Savoir mettre en oeuvre un projet institutionnel.

Savoir concevoir un plan d'action stratégique.

Maîtriser l'animation, la gestion et l'encadrement d'équipes.

Promotion de la santé / Promotion de la santé et développement social :

Savoir planifier, analyser et évaluer des dispositifs de promotion de la santé.

Maîtriser la gestion de projet.

Santé internationale :

Savoir mettre en oeuvre les compétences acquises en épidémiologie, biostatistique et sciences sociales pour répondre à une question de santé internationale.

Savoir identifier et mobiliser les acteurs de santé dans les pays à ressources limitées.

Santé publique :

Savoir réaliser toutes les étapes d'une recherche en santé publique :

de la formulation de la question à la valorisation, en passant par l'élaboration du protocole, la collecte, la sauvegarde et l'analyse de données, l'interprétation et la discussion des résultats.

Santé-Travail-Environnement :

Savoir réaliser une étude en santé publique.

Savoir mobiliser les acteurs clés pour la mise en place d'une étude en santé-travail-environnement.

Systèmes d'information et technologies informatiques pour la santé :

Savoir concevoir des solutions logicielles pour une application en santé.

Savoir concevoir, mettre en oeuvre et gérer une base de données.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les débouchés à l'issue du master de santé publique sont divers et la nature des emplois proposés dépendent du parcours suivi par les étudiants. Les secteurs d'activités dans lesquels peuvent s'insérer les diplômés sont les suivants : recherche biomédicale, secteur de l'humanitaire (ONG) et des organismes internationaux, fonction publique (hospitalière, d'état ou territoriale), secteur sanitaire et médico-social (associatif et privé), organismes de recherche, secteur agroalimentaire, industries pharmaceutiques, sociétés de services en biostatistique, mutualités...

Biostatistique :

Biostatisticien - Chargé d'études statistiques dans les sociétés de services de l'industrie pharmaceutique (CRO), dans les organismes de recherche du secteur public, dans les organismes d'administration et de gestion de la santé (InVS, ORS, DRASS, Cire, ...) - Data Manager dans le secteur sanitaire et médico-social

Epidémiologie :

Responsable d'études cliniques- Responsable des études épidémiologiques- Chargé de projets en santé publique - Epidémiologiste dans un organisme de recherche, dans un organisme d'administration et de gestion de la santé au niveau régional, national ou international, dans une société de service prestataire de l'industrie pharmaceutique ou agro-alimentaire - Data Manager dans le secteur sanitaire et médico-social

Management des organisations médicales et médico-sociales :

Directeur de clinique - Directeur ou directeur-adjoint d'un établissement du secteur sanitaire et médico-social, d'une maison de retraite, d'un service de soins et/ou d'aide à domicile- Cadre ou responsable administratif et financier ou des ressources humaines dans le secteur sanitaire et médico-social- Contrôleur de gestion ou responsable qualité dans le secteur sanitaire et médico-social - Chargé d'étude ou chargé de mission dans les organismes de tarification et de contrôle

Systemes d'information et technologies informatiques pour la santé :

Data Manager dans le secteur sanitaire et médico-social- Chef de projets dans les entreprises du secteur de l'informatique de santé, les Espaces Numériques Régionaux de Santé (ENRS), les Départements/Services d'Information Médicale des établissements de santé, les laboratoires pharmaceutiques - Médecin DIM dans un établissement de santé

Santé publique :

Epidémiologiste dans un organisme de recherche, dans un organisme d'administration et de gestion de la santé au niveau régional, national ou international, dans une société de service prestataire de l'industrie pharmaceutique ou agro-alimentaire

Promotion de la santé / Promotion de la santé et développement social :

Coordonnateur d'atelier santé ville (ASV), de Contrat local de santé (CLS), de plate-forme santé ou santé-social de Contrat de Pays, de structures transversales en éducation thérapeutique du patient ou en éducation pour la santé - Coordonnateur de réseau de santé, de réseau santé-précarité, de réseau santé-social, de réseau gérontologique, de Pôle de compétences d'un SREPS - Métiers de la prévention dans le domaine santé au travail ou santé environnementale, incluant les fonctions des Intervenants de Prévention en Risques Professionnels, Ergonome, Cadres infirmiers en santé travail, responsable Hygiène-Sécurité-Environnement - Conseiller méthodologique ou Chef de projet dans un service spécialisé en éducation thérapeutique, en éducation pour la santé ou en Promotion de la santé ou Développement social d'une collectivité territoriale, d'une caisse de sécurité sociale, d'un organisme - Chargé d'études dans les secteurs de la prévention, de l'intervention sociale et de la programmation locale des actions de santé

Santé-Travail-Environnement :

Métiers de la recherche dans le champ santé travail ou santé environnement, en particulier épidémiologistes environnementaux et professionnels, ingénieurs d'étude ou de recherche

Santé internationale :

Cadre ou chef de projets au sein d'organismes non gouvernementaux, de programmes de recherche opérationnelle, d'une structure de recherche, d'un bureau d'étude travaillant en santé internationale - Médecins/pharmaciens/sages-femmes experts en santé internationale et en pathologies tropicales - Consultant ou Conseiller technique en santé publique auprès d'une agence des Nations Unies

Pour les 9 parcours :

Consultant en évaluation interne et externe dans le secteur sanitaire et médico-social Secteurs d'activité : organismes de recherche, secteur de l'humanitaire (ONG) et des organismes internationaux, fonction publique (hospitalière, d'état ou territoriale) Secteurs d'activité : réseaux promotion/éducation pour la santé, secteur sanitaire et médico-social (public, associatif ou privé), industries pharmaceutiques, sociétés de services en biostatistique, organismes de sécurité sociale.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

J1101 : Médecine de prévention

K1402 : Conseil en Santé Publique

M1805 : Études et développement informatique

M1404 : Management et gestion d'enquêtes

Réglementation d'activités :

Décret n° 2012-737 du 9 mai 2012 modifiant le décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'octroi du diplôme s'effectue après une formation en 4 semestres. L'accès directement en deuxième année (semestre 3 et 4) est possible pour les candidats issus d'autres mentions de master, comme pour les adultes en reprise d'études (exemple : par validation d'acquis), sous réserve de satisfaire aux pré-requis identifiés pour chaque parcours.

Modalités d'évaluation des compétences

Pour l'obtention du diplôme, chaque semestre de chaque année doit être validé.

Chaque UE fait l'objet d'un contrôle de connaissances spécifique.

Une UE est validée si l'étudiant a obtenu une note totale à cette UE supérieure ou égale à 10/20 ou par validation d'acquis.

Si la note est inférieure à 10/20 une seconde session sera organisée qui peut prendre la forme d'un écrit ou d'un oral.

Les notes des contrôles continus sont conservées pour la seconde session.

Les UE validées sont capitalisables.

La décision de compenser une UE est à la discrétion du jury.

Deux sessions d'examens sont organisées. Les adultes en reprise d'étude, inscrits en alternance au titre de la formation continue peuvent être dispensés de la période de stage selon les modalités en vigueur dans chaque parcours.

Descriptif des composantes de la certification :

Première année du Master mention Santé Publique

Tronc commun et pré-spécialisation

Semestre 1 - 30 crédits ECTS

Socle commun de connaissances en santé publique

Semestre 2 - 30 crédits ECTS

Tronc commun avec pré-spécialisation vers l'un des 9 parcours du master

1 UE Obligatoire - projet tutoré - 3 crédits ECTS

1 UE obligatoire - Stage de 2 mois - 9 crédits ECTS

6 UE obligatoires de pré-spécialisation à choisir parmi 17 UE

Deuxième année du Master mention Santé

Spécialisation par Parcours

Chaque parcours propose une liste d'UE obligatoires représentant 60 crédits d'enseignement répartis selon une architecture commune

Semestre 3 - 30 crédits ECTS

Semestre 4 - 30 crédits ECTS, dont 1 UE de stage obligatoire (4 à 6 mois)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury comprend : -une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation -des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	Ouvert au parcours Systèmes d'information et technologies informatiques pour la santé. Le jury comprend : -une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation -des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.

Après un parcours de formation continue	X	Le jury comprend : -une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation -des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Le jury comprend : -une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation -des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Le Jury est composé : -d'une majorité d'enseignants-chercheurs -de personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée ;

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

N° accréditation : 20160656 Santé publique (Arrêté du 26 mai 2016 accréditant l'université de Bordeaux en vue de la délivrance de diplômes nationaux)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels

Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Site de l'observatoire de l'Université sur l'insertion des étudiants :
<https://www.u-bordeaux.fr/formation/enquetes-et-statistiques>

Autres sources d'information :

Site internet de l'ISPED :
www.isped.u-bordeaux.fr
Site internet Université Bordeaux :
<https://www.u-bordeaux.fr/Formation/Composantes-de-formation/College-Sciences-de-la-sante/Institut-de-sante-publique-d-epidemiologie-et-de-developpement>
[ISPED, Université de Bordeaux](#)

Lieu(x) de certification :

Université de Bordeaux : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Gironde (33) []
Institut de Santé Publique d'Epidémiologie et de Développement (ISPED / Bordeaux School of Public Health)
Collège Santé de l'Université de Bordeaux

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Bordeaux (ISPED - site Carrière de l'Université de Bordeaux - 146 rue Léo Saignat 33076 Bordeaux cedex)

Historique de la certification :

Maitrise de sciences et techniques de santé publique
Master Sciences de la vie et de la santé, mention santé publique
Master Sciences, Technologies, Santé, mention Santé publique